

4.1.8 Commune de GUEURES

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 7

Date (s) : juin 1983, décembre 1992, juin 1993, décembre 1993, janvier 1995, novembre 1998, décembre 1999, mai 2000 (le 7 au 11)

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1980, février 1990, décembre 1992, janvier 1994, décembre 1994

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 50 habitations
- artisans, commerçants : ..
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : pont de la rue des Source, voiries
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : ..

Surface / part du territoire communal inondée : 19 ha / 3 %

La situation de cette commune au confluent de la Vienne et de la Saône en fait un secteur particulièrement vulnérable du point de vue des inondations. En outre, la configuration de la vallée de la Saône à cet endroit limite les champs d'épandages naturels des crues. Ainsi, Gueures constitue l'une des communes les plus touchées par les inondations. La fréquence des inondations s'est particulièrement accrue au cours des dernières années : entre décembre 1992 et janvier 1994, la commune a subi des inondations à 13 reprises.

Celles de janvier 1999 sont reconnues comme les plus importantes jamais rencontrées auparavant. Les niveaux d'eau atteints sur la commune en amont de la confluence avec la Vienne sont légèrement supérieurs à ceux de juillet 1980 (+1,60 m en décembre 1999 par rapport au niveau normal, + 1,50 m en juillet 1980, + 1,40 m en janvier 1995). En revanche, les apports de la Vienne vers l'aval de la commune ont amplifié les effets dévastateurs des crues. La surcote à l'aval par rapport aux niveaux de 1980 est estimée à 40 cm environ.

Au total, ce sont 50 propriétés qui ont été touchées, dans lesquelles 25 habitations ont été inondées.

Certaines voiries ont été inondées et coupées à la circulation et les dégâts ont été très importants.

Déroulement de la crue

La Saône et la Vienne ont commencé à sortir de leurs lits vers le 9h00 le 26 décembre 1999. Les niveaux ont continué de monter pendant toute la journée, mais la montée s'est accélérée vers 16h30 et le maximum était observé vers 18h30-19h00. Le niveau commençait à baisser légèrement vers 20h00, et une nette décrue était observée dans la nuit vers 2 à 3h00. Le 27 décembre, à la mi-journée, la rivière avait retrouvé son lit.

Les dégâts occasionnés par la crue concernent :

- d'une part des habitations situées aux abords de la Saône entre les ponts des RD 70 et 127,
- d'autre part, celles situées le long de la rue Pernelle, de Rivoli, de la rue de la Source et de la rue de la vallée (R.D. 152), parcours emprunté par les eaux débordantes de la Vienne avant de rejoindre le cours d'eau en aval de la commune (carrefour RD 152 et RD 127).

Remarque : le cours de la Vienne en amont de Gueures est perché (ancien moulin). Dès les premiers débordements en amont, les flots retrouvent le lit naturel de la Vienne qui débouche sur la rue Pernelle.

Impacts des inondations

L'ensemble des habitations inondées l'a été par les débordements des rivières, et aucune n'a subi de dommages liés aux effets du ruissellement. 25 habitations ont été touchées par les inondations (comme en janvier 1995). En décembre 1999, l'estimation du montant des dégâts aux habitations s'élevait à 2 MF (il était de 800 000 F pour l'épisode de juin 1993). Les habitations les plus touchées ont été envahies par plus de 1,50 m d'eau, soit une hauteur d'eau largement supérieure à la hauteur maximale observée en janvier 1995 (80 cm).

Une quinzaine des 25 habitations sinistrées se situent le long des principales rues communales : rue Pernelle, rue de Rivoli, rue de la source et de la vallée (R.D. 152). Les eaux ont inondées des rez-de-chaussée, se sont engouffrées dans certains bâtiments, les caves, sous-sols des habitations, et des murs et clôtures ont été endommagés.

A leurs extrémités, les rues Pernelle et de Rivoli se trouvent au point bas de la vallée de la Vienne, elle-même perchée sur ce secteur. Les eaux débordantes de la Vienne ont rejoint ces rues, qui les ont acheminées vers le centre bourg. Les rues de Rivoli, Pernelle et de la vallée se sont trouvées recouvertes par une lame d'eau de 30 à 80 cm au maximum de la crue, et donc totalement impraticables. La totalité de la rue Pernelle était recouverte, et la R.D. 152 était recouvert par les eaux entre l'intersection avec la rue Pernelle et l'intersection avec la R.D. 127 à l'aval, soit un linéaire de 300 à 400 m. En raison de la pente, les écoulements y étaient torrentiels. Le flot a d'ailleurs occasionné des dégâts très importants aux riverains (habitations, clôtures...), et aux chaussées : enrobé arraché, voiries défoncées, trottoirs

emportés... Deux évacuations par hélitreuillage ont réalisées pour des habitants de la rue Pernelle. Une partie des eaux parvenant de la rue de Pernelle traversait la route départementale et empruntait la rue de la source jusqu'à la Saône, en inondant deux habitations.

Les habitations les plus sévèrement touchées se trouvent aux bords de la Saône (une douzaine), où la hauteur d'eau était comprise entre 50 et 150 cm environ (point bas). Les trois secteurs habités sinistrés se trouvent aux abords des trois ponts sur la Saône. Route de la Gare, les trois habitations en amont du pont, sur chacune des rives, ont été sévèrement touchées. En outre, une canalisation pluviale a entraîné par retour des eaux, l'inondation du carrefour entre les RD 152 et 70 (une trentaine de centimètres d'eau).

Au pont de la rue des sources, emporté lors de la crue, les eaux de la Vienne parvenant par la rue sont venues grossir le flot inondant l'ensemble des habitations en aval dans des proportions très importantes (1 à 1,5 m). A l'aval, 4 habitations situées en bordure du chemin de la Saône ont été également sinistrées avec des hauteurs d'eau atteignant 80 cm.

L'école, inondée et fermée aux enfants lors des événements de janvier 1995, a été épargnée lors des crues de décembre 1999 (l'eau parvenait jusqu'à la porte). En revanche deux habitations situées à proximité (impasse des écoliers) ont été légèrement touchées (quelques centimètres).

Dans le lotissement du Courtil situé en retrait des zones inondées (au dos de la mairie), trois habitations ont vu leurs sous sols inondés par des remontées de nappe.

Dans les herbages du fond de la vallée de la Saône, la hauteur d'eau dépassait 50 cm de manière quasi-systématique.

L'habitation isolée en amont de Gueures située en bordure de la Vienne et en aval immédiat du pont sur la R.D. 70 a été inondée par 60 centimètres d'eau. L'herbage en amont de la R.D. 70 était recouvert par une lame d'eau dépassant 1,50 m : en raison de la configuration de la vallée, ces terrains ont servi de rétention aux eaux de crue.

Les voiries communales ayant principalement souffert de la crue du 26 décembre 1999 sont le chemin de la Saône (sur 80 m) et le chemin des trois Cornets. A noter également, les dégâts sur l'ouvrage du pont des sources.

Remarque : dans la vallée à l'aval du bourg de Gueures, plusieurs ballastières ont été creusées dans les années 1975-1980. Une partie des terres de découvertes a été placée à la périphérie des étangs, si bien qu'ils se trouvent isolés et que la zone n'était plus inondée. De la même manière, le camping se trouve sur des terrains remblayés sur la vallée et ainsi hors de la zone inondable.